



Natura 2000 en mer

Site FR 910 1413 Posidonies de la côte palavasienne

-

Compte-rendu du cinquième Comité de Pilotage

02 décembre 2014 – La Grande-Motte

✦ **Rédacteur :** Mathilde LABBÉ (*chargée de mission coordinatrice Natura 2000 Réseau Languedoc mer*)
Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral
2, rue des Chantiers 34200 SETE
Tel : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99
Courriel : mathilde.labbe@univ-montp2.fr

✦ **Relecture :** Cécile DASSONVILLE (*Chargée de mission Natura 2000 en mer, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon*), Tiphaine RIVIERE (*Chargée de mission à l'Antenne Méditerranée de l'Agence des aires marines protégées*), André GROSSET (*Adjoint au chef du pôle « Protection et Aménagement Durable de l'Espace Marin » Division action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée*).

Date du document : Mercredi 03 décembre 2014

Présidence du Comité de Pilotage :

La Préfecture Maritime de Méditerranée représentée par Monsieur André Grosset.

Personnes présentes :

AUBERT Bernard – CAPNUBAM ARP

AUSCHER Fabrice – Chef de l'Unité Biodiversité terrestre et marine à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

BRUNELLE Stéphanie – Gérante de l'école Plongée Passion, représentante des structures professionnelles, membre du bureau de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée

CHERFCHEIKH Jean-Pierre – Président CAPNUBAL

COLS Stéphane - Chef de cellule Gendarmerie Enquêteur environnement

DAYNAC Didier – Prud'homme de Palavas

DASSONVILLE Cécile – Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

DELARUELLE Gwenaëlle – Chargée de projet chez Andromède Océanologie

GROSSET André – Adjoint au chef du pôle « Protection et Aménagement Durable de l'Espace Marin »
Division action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée

HEBERT Matthieu – CEPRALMAR

JENIN-VIGNAUD Joëlle – Adjointe Maire de la Grande Motte

JEZEGOU Marie-Pierre – Département des recherches archéologiques sous-marines

LABBÉ Mathilde – Chargée de mission coordinatrice Natura 2000 réseau Languedoc Mer

LAVISSE Marc – Président CLE

LE GODAIS Gilles - Ingénieur Divisionnaire de l'agriculture et de l'Environnement Direction Départementale de la Protection des Populations Pôle Santé et Protection Animale - Environnement
Responsable de l'unité Environnement Inspecteur des ICPE

MARRORAT Claude – Secrétaire CAPNUBAM

PFLEGER Camille - Chargée de mission ports et activités nautiques - Conseil Général de l'Hérault - Pôle Développement Durable - Direction de la Mer, du Littoral et de la Gestion de l'Eau - Service ports et filières maritimes

PUJOL Michel – CD Vol Libre Groupement CD APPN et CD OS 34

RAUZIER Michèle – Représentante du Comité Départemental de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins de l'Hérault

RAY Jean-Marie – Président de la ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées de la Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée

RIVIERE Tiphaine – Chargée de mission Agence des Aires Marines Protégées

SERAZIN Thomas – Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

Ordre du jour

Cette cinquième rencontre du Comité de Pilotage du Site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne », a pour objectifs de présenter la deuxième année d'animation du site et de proposer pour validation par le comité de pilotage, les actions d'animation pour l'année 2015.

Plan de la réunion

- Rappel de la démarche Natura 2000 en mer et du contexte : vers une gestion intégrée
- Bilan de la deuxième année d'animation du DOCOB, retour sur les 4 actions opérationnelles,
- Proposition et validation des actions d'animation de 2015,
- Présentation des actualités diverses sur le site Natura 2000,
- Questions diverses et discussion.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des diaporamas présentés lors de cette réunion en suivant le lien ci-dessous :

<http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Synthèse des thématiques abordées et des éléments validés

- ✓ Partage et validation des perspectives des actions opérationnelles de 2014,
- ✓ Validation des actions opérationnelles de 2015

Introduction du Comité de Pilotage

M. GROSSET, représentant la Préfecture maritime de Méditerranée ouvre ce second comité de pilotage en remerciant l'ensemble des membres du COPIL pour leur présence. Il présente la démarche Natura 2000 basée sur deux directives européennes (Directive « Habitat Faune Flore » et Directive « Oiseau ») transposées en droit Français qui ont permis la création du réseau Natura 2000. Il rappelle les fondements du réseau, qui a pour objectif de concilier le développement des activités économiques et sociales avec la préservation de la biodiversité. Mr GROSSET présente également l'actualité du réseau Natura 2000 avec le projet de création de nouveaux sites Natura 2000 au large. Il rappelle l'importance de la concertation pour allier enjeux économiques et protection de la nature et souligne le fait que Natura 2000 n'a pas vocation à interdire le développement des activités socio-économiques.

Rappel de la démarche Natura 2000 en mer, état d'avancement des DOCOB marins en Languedoc-Roussillon

Melle RIVIERE explique l'organisation de la gestion du milieu marin à l'échelle de la méditerranée puis au niveau de la façade du Languedoc-Roussillon. L'Agence des aires marines protégées aux côtés de gestionnaires historiques tels que les communes, est impliquée dans la gestion et l'animation d'aires marines protégées (AMP). En mer, l'absence de frontière, permet une vision transversale et croisée, découlant sur la mutualisation de mesures de gestion et d'actions. Les programmes d'acquisition de connaissance PACOMM et CARTHAM ont ainsi été portés à l'échelle de la façade,

Plus d'information : <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Rappel sur les Tomes 1 & 2 du DOCOB élaborés en 2011 & 2012

Mlle LABBÉ fait un rapide historique du site Natura 2000 depuis 2001 puis, un bref rappel des éléments constitutifs du DOCOB :

- TOME 1 – Le volet technique : Le contexte écologique et socio-économique du site Natura 2000, les enjeux de conservation et l'analyse de la cohérence du site Natura 2000,
- TOME 2 – Le volet opérationnel : Les 3 orientations de gestion déclinées en 18 objectifs de développement durable, desquels découlent 40 mesures de gestion affinées en 77 actions opérationnelles et 13 actions « de routine ».

Le DOCOB validé le 27 novembre 2012 au cours du 3^e COPIL, est en téléchargement libre sur le site web <http://reseau-languedocmer.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Bilan de la première année d'animation du DOCOB

L'animation s'est structurée autour de 6 grandes thématiques :

<p>SUIVI SCIENTIFIQUE & VEILLE ECOLOGIQUE</p>	<p>- Réalisation d'un état des lieux et d'une analyse écologique des substrats meubles</p>
<p>COMMUNICATION & SENSIBILISATION</p>	<p>- Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante - Elaborer un « outil terrain » de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs de loisir et plongeurs sous-marins : DONIA et ODYSSEA</p>
<p>GOUVERNANCE & CONCERTATION</p>	<p>- Maintien d'une dynamique de concertation et de collaboration via des temps d'échanges (journées de formation, information des médias locaux et régionaux, participation à différentes manifestation nautique, alimentation du site internet</p>

<p>APPUI AUX ACTEURS LOCAUX</p>	<p>- Assurer en amont des manifestations sur site N2, avec les porteurs de projets, veiller à la bonne prise en compte des aspects environnementaux : 13 dossiers évaluation incidences (Trophée régional individuel chasse sous-marine ...)</p>
<p>RÉSEAUX & GESTION INTER- SITES</p>	<p>- Partager ses expériences, difficultés, échanger, transmettre et mutualiser les modes de gestion pratiqués au cours des journées d'échanges, forums, congrès ...</p>
<p>GESTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE</p>	<p>- Animation du DOCOB (0,15ETP) a coûté 29 006 € et les 2 actions opérationnelles ont coûté 20 917,12 € répartis entre l'Agence des Aires Marines Protégées 14 001,54 € et le Conseil général 34 6 915,58 €, soit un total de 49 923,54 € pour 2014</p> <p>- La répartition du temps d'animation 2013 montre que 73% du temps a été consacré à l'animation du DOCOB et 27% pour la mise en place des actions opérationnelles. Une partie du temps de travail de l'animateur est également dédiée à l'Agence.</p>

Bilan et perspectives des 4 actions opérationnelles :

Réalisation d'un état des lieux et d'une analyse écologique des substrats meubles :

<p> L'action a permis de :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le rôle de sentinelle des acteurs du territoire - Constater que 85% des acteurs ont une bonne connaissance des fonds marins du site. - Maintenir le dialogue établi avec les différents acteurs (63% des structures et particuliers interrogés ont répondu à l'enquête en ligne + 4 experts disponibles - Améliorer les connaissances sur la dynamique des substrats meubles et définir des liens potentiels avec la régression des herbiers de posidonies - Etablir une proposition d'étude complémentaire permettant de faire un état des lieux complet
<p> L'action a mise en évidence :</p>	<p>Un manque de données pour pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractériser l'état de conservation des substrats meubles, définir leur valeur patrimoniale, leur fonctionnalité écologique et leur dynamique, - mettre à jour la cartographie actuelle
<p>Perspective sur la façade :</p>	<p>Réflexion en cours pour établir un protocole commun de suivi des substrats meubles à l'ensemble des AMP du Golfe du Lion (MNHN + gestionnaire)</p>
<p>Perspective sur le site</p>	<p>Finalisation de l'état des lieux en 2015 au travers d'un appel d'offre pour la réalisation de prélèvements de terrain et mise à jour cartographique.</p>

M. CHERIFCHEIKH souhaite savoir quels experts ont été consultés dans le cadre de cette action. Melles LABBÉ et RIVIERE expliquent que trois bureaux d'étude (Créocéan, Andromède et P2A Développement) ont été rencontrés ainsi que l'association Voile de Neptune. Par ailleurs, Mme LABRUNE, benthologue spécialiste des habitats sableux de méditerranée a suivi sur toute sa durée, le stage sur la dynamique des substrats meubles.

M.AUBERT souhaite connaître le lien avec la cartographie réalisée par l'œil d'Andromède en 2007. Melle RIVIERE explique que la cartographie réalisée en 2007 avait pour but de délimiter les habitats mais aucun prélèvements n'ont été effectués pour caractériser l'état de conservation, la valeur patrimoniale les ou encore les communautés benthiques associées des substrats meubles.

Valoriser et sensibiliser les plaisanciers et pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante :

<p> L'action a permis de :</p>	<p>L'ensemble des structures partenaires sont satisfaites du projet et trouvent la technique efficace.</p> <p>La majorité des usagers utilisent l'ancre flottante sur des bateaux de 6 à 8m, pour la pêche en dérive lente, la promenade ou la baignade.</p> <p>La plupart des usagers souhaitent investir à leur tour dans une ancre flottante et apprécient les outils de communication contenu dans les kits « ancre flottante ».</p>
<p> L'action a mise en évidence :</p>	<p>Le temps inhérent aux démarches administratives a été sous-estimé = retard dans le déploiement du projet = manque temps pour les structures pour s'organiser pour prêter les kits</p> <p>La nécessité de réaliser une affiche « ancre flottante » à mettre à disposition des structures</p> <p>Des améliorations à apporter : adaptation techniques et ajout de matériel (mousqueton, cordes <i>etc</i>)</p> <p>Pas d'intérêt pour les voiliers. Les structures visées doivent être les associations/clubs de pêche de loisir, plaisance, écoles de pêche et capitaineries.</p>
<p>Perspectives sur la façade :</p>	<p>L'action « ancre flottante » a été retenue au plan d'action Econav (association d'éco navigation). L'objectif est de déployer la technique à l'échelle des AMP de Méditerranée, voire à l'échelle nationale en fonction des besoins et enjeux des AMP. Identification des AMP intéressées en cours</p>
<p>Perspective sur le site</p>	<p>Des actions de communication sur l'ancre flottante sont prévues pour 2015 (sensibilisation des magasins d'accastillage et lors des manifestations nautiques).</p>

M. CHERIFCHEIKH explique que les plaisanciers de Port-Camargue (plus grand port de plaisance de Méditerranée) ainsi que les bateaux de pêche de loisirs dans le port de pêche du Grau du Roi naviguent majoritairement dans le périmètre du site Natura 2000. Ces usagers du site aurait été très intéressé par le

projet d'ancre flottante. Il s'étonne donc de ne pas avoir été contacté et souhaite connaître les 4 ports associés au projet. Melle LABBE réponds qu'il s'agit du port de Frontignan, Palavas, Carnon et la Grande-Motte. Le port de Port Camargue n'est pas inclus dans le périmètre du site Natura 2000. Plusieurs acteurs expriment le regret d'une approche géographique et non par usager. Melle LABBE explique que l'idée est à terme de déployer le projet à l'échelle de la façade Méditerranéenne et dans ce cadre le port du Grau du Roi pourrait par exemple être pris en compte. Mme DASSONVILLE ajoute par ailleurs que la vocation de Natura 2000 n'est pas de doter tous les plaisanciers d'ancre flottantes, mais simplement de promouvoir la technique.

Mme JENIN-VIGNAUD souhaite savoir si les ancres sont données aux structures partenaires ou s'il s'agit d'un prêt? Melle LABBE confirme qu'il s'agit d'un don, chaque structure s'est vu remettre 5 ancres flottantes et se doit de les prêter à un maximum d'usagers afin de promouvoir la technique.

Elaborer un « outil terrain » de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs de loisir et plongeurs sous-marins – DONIA :

Perspectives sur la façade :	Réflexion est en cours au sein de l'Agence des aires marines protégées, pour trouver un moyen d'exploiter et mettre en place le module gestionnaire sur l'ensemble des AMP. Le site Natura 2000 « Posidonies du Cap d'Agde » et l'aire marine protégé de Port Cros seront propices à la maturation du module.
Perspective sur le site :	Une fois stabilisé et adapté à chaque AMP, le module gestionnaire sera exploité sur le site.

M. MARRORATT ne trouve pas pertinent de créer de nouveaux outils de type applications smartphone/tablette sachant que les cartes marines actuelles n'intègrent déjà pas les périmètres des AMP. Il souhaite savoir s'il est prévu une inscription de ces périmètres sur les cartes marines? Melle RIVIERE explique que depuis 2008 une convention a été montée entre l'Agence et le SHOM, avec en autre pour objectif d'intégrer les limites des AMP aux cartes marines (prévu a priori pour l'année 2015 sur les cartes papier), et 2018 pour attendre la mise au norme des logiciels permettant d'intégrer automatiquement les mises à jour.

Elaborer un « outil terrain » de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs de loisir et plongeurs sous-marins – ODYSSEA :

Perspectives sur la façade :	Expérimentation à mener par le PNM du Golfe du Lion et la RN de Cerbère Banyuls. Les résultats montreront les possibilités d'un déploiement à l'échelle des autres AMP.
Perspective sur le site	Une fois « mûré » le projet sera mis en œuvre sur le site.

M. CHERFCHEIKH souhaite savoir quelle structure porte le projet ODYSSEA? Melle LABBÉ répond que le projet est porté à l'échelle nationale par la Fédération Française des Ports de Plaisance et localement par l'Union des Villes Portuaires du Languedoc- Roussillon. Melle RIVIERE ajoute qu'il s'agit également d'un groupement européen dépassant les frontières européennes. Ce groupement pilote la logistique du projet.

Animation 2015 : actions opérationnelles et d'animation

Les 4 actions opérationnelles pour 2015

- HAB.1.2.A Réaliser un état des lieux et une analyse écologique des substrats meubles (2eme phase de l'action, suite du stage sur l'étude de la dynamique sédimentaire du Golfe d'Aigues-Mortes).

Mme JEZEGOU souhaite savoir ce qu'est la valeur patrimoniale des substrats meubles. Melle RIVIERE explique que les substrats meubles sont la base de la chaîne alimentaire. Le benthos, autrement dit les organismes composant le sable servent d'aliment à des maillons supérieurs de la chaîne alimentaire, qui eux même seront consommés par des espèces telles que les espèces d'intérêt communautaires présente sur le site. Melle LABBÉ ajoute que les organismes présents dans les substrats meubles sont également des indicateurs de la qualité du milieu marin. Tous ces éléments constituent la valeur patrimoniale de l'habitat.

- HAB.3.1.A Mettre en œuvre un suivi des Herbiers à posidonies
- ACT.6.1.C Suivre l'évolution des pratiques des usages et des activités nautiques notamment sur les zones sensibles

Mme BRUNELLE souhaite d'une part connaître le lien existants entre le réseau Natura 2000 et les réseaux sentinelles et d'autre part savoir si des prélèvements d'algues filamenteuses pourraient intéresser les gestionnaires de sites Natura 2000. Melle RIVIERE explique que l'un des objectifs du stage sera de dynamiser les réseaux de sentinelle pour permettre de créer un lien entre les structures. Une attention particulière sera portée sur le niveau d'observation attendu, les moyens mobilisables, l'expertise permettant de vérifier les observations etc. Concernant les prélèvements l'idée est intéressante mais nécessite des moyens et une organisation qui aujourd'hui ne sont pas encore opérationnelle sur le site. Le stage prévu en 2015 sera également l'occasion, au travers d'un contact privilégié avec les plongeurs, de définir les modalités pour une bonne prise en et une valorisation des observations faites par les acteurs sentinelles.

M. AUSCHER ajoute que simplement faire remonter au gestionnaire d'un site Natura 2000, les observations faites dans le périmètre d'un site (observation d'espèces d'intérêt communautaires, observation de pollutions *etc*) permettra d'amorcer les réseaux sentinelles.

- COM.1.1. Sensibiliser et communiquer Réaliser un état des lieux et d'une analyse écologique des substrats meubles (action portée par Natura 2000 à 100 %)

M. GROSSET s'adresse aux membres du comité de pilotage afin de savoir s'ils ont des objections concernant l'animation prévisionnelle 2015, s'ils ont des remarques, des compléments d'information, des propositions d'améliorations ou encore des idées et des contacts à apporter.

Pas d'objection des membres du COPIL, à l'animation prévisionnelle 2015

M. AUBERT s'interroge sur l'évolution du trait de côte et souhaite savoir si l'Agence des aires marines protégées peut être partie prenante de l'observatoire du trait de côte. Par ailleurs il souhaite savoir quel rôle peut jouer Natura 2000 dans la gestion de la qualité de l'eau.

M. GROSSET explique que ces deux problématiques ne rentrent pas directement dans le champ de compétence du préfet maritime et laisse la parole à M. AUSCHER. Ce dernier ajoute que ces thématiques dépassent également le cadre de Natura 2000. Le trait de côte est suivi au travers du projet LIDAR et de l'observatoire du trait de côte. Le suivi de la qualité de l'eau, est quant à lui réalisé au travers de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) qui prévoit un suivi des masses d'eau côtières (prélèvements réguliers du sédiment pour analyse). Par ailleurs un programme de surveillance est en cours de mise en place dans le cadre plus large de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et articulé avec la DCE.

M. HEBERT ajoute que peu d'actions sont mises en place en mer pour améliorer la qualité des eaux. En effet, les pollutions proviennent principalement des bassins versants et des lagunes. C'est donc sur ces milieux qu'il faut agir pour améliorer la qualité de l'eau. Aujourd'hui les réflexions sont portées sur le traitement des eaux pluviales, des produits phyto-sanitaires et médicamenteux. M. AUBERT soulève toutefois la question de l'implication des rejets de la STEP de MAERA dans l'eutrophisation du milieu.

Les actions d'animations pour 2015

L'animateur Natura 2000 sera sollicité sur divers événements de communication, sensibilisation et de formation :

- Participation et animation à l'opération « Initiative Océane » du Grand Travers (1 journée)
- Participation et animation à l'opération « Journée de la mer » (1 journée)
- Formation de Formateur à Natura 2000 / Évaluation incidences au BPJEP Motonautisme (1,5 journée)
- Formation « Pêcheurs - Tortues » en partenariat avec le CESTMed et le CRPMEM LR (1/2 journée)
- Participation et animation de l'Aucèle (2 journées : Carnon/La grande motte)
- Participation et animation à la Fête de la Nature (1 journée)
- Participation et animation au Master pêche Carnon (1/2 journée)
- Participation et animation aux journées du patrimoine (1/2 journée)

En parallèle des actions opérationnelles et des actions d'animation différentes actions de routine sont réalisées par l'animateur du site Natura 2000. Un bilan financier est par exemple dressé en fin d'année :

Animation 29 006 €	Actions 20 917,12 €
Total 2014 (Actions et animation) 49 923,12 €	

Melle RIVIERE remercie le conseil général de l'Hérault pour sa participation au financement des ancrs flottantes et montre qu'en dehors, seul l'Agence des aires marines protégées finance l'animation du site Natura. Les communes et les collectivités locales présentes sur le site Natura 2000 pourraient s'investir dans la gestion du milieu marin, qui fait partie du patrimoine commun. Melle RIVIERE insiste par ailleurs sur l'importance de l'implication des acteurs dans l'animation du site Natura 2000, permettant ainsi la vie du site. Elle remercie les acteurs pour leur soutien au quotidien, pour le portage des actions et pour leur rôle de relai de l'information auprès des usagers du site Natura 2000.

Actualité du site Natura 2000 Posidonies de la côte Palavasienne

Présentation des différentes actualités et des projets en cours et à venir sur le site Natura 2000 :

- Retour sur les articles parus dans la presse locale et sur internet
- Rechargement en sables des plages de Frontignan
- Agrandissement du port de Sète et travaux d'entretien portuaires
- Requalification du port de la Grande-Motte

M. MARRORAT souhaite savoir si le clapage est autorisé en mer. Mr AUSCHER répond une autorisation doit être attribuée qui fixe des conditions (zones bien délimitées et avec des volumes limités).

M. HEBERT ajoute que dans le cadre du parlement de la mer un appel d'offre a été lancé pour la mise en place d'un schéma de dragage à l'échelle du Languedoc-Roussillon. L'objectif est d'établir une stratégie générale sur la procédure à mettre en œuvre pour le dragage (quantité et qualité de sédiment, traitement de ces derniers). Il précise que le cahier des charges rédigé dans ce cadre intègre les enjeux natura 2000. Un travail d'identification des zones de clapages sera également effectuée et une attention particulière sera portée aux zones sensibles à fort enjeux (Pêche, Natura 2000, touristique).

- Création d'un cantonnement de pêche, la réserve de Porquière

M.DAYNAC explique que la prud'homie « ne changera pas d'avis » sur le projet de cantonnement

M. GROSSET informe les membres du COPIL que d'autres cantonnements de pêche existent en Méditerranée et que ces projets ont fait l'objet d'une large concertation. Il constate aujourd'hui que le projet de cantonnement de pêche de Porquière doit encore faire l'objet de discussions et de débats avant de pouvoir réglementer.

Discussions

M. AUBERT souhaite savoir ce que deviennent les récifs immergés dans la baie d'Aigues Mortes (SMAM) et si des nouvelles immersions sont prévues. Melle RIVIERE explique que le Syndicat Mixte d'Aigues-Mortes, dont le secrétariat est assuré par la mairie de Palavas, est concessionnaire de ces récifs. Un suivi a été réalisé sur ces derniers, en 2013, afin d'évaluer les perspectives en terme de gestion et la possibilité de nouvelles immersions. En parallèle dans la cadre du parlement de la mer un appel d'offre a été lancé pour la gestion des concessions en fin de droit. M. HEBERT ajoute que deux groupements de communes ont répondu à l'appel à projet cependant, le SMAM n'a pas donné suite.

Plusieurs acteurs auraient souhaités avoir des information sur les résultats des campagnes de suivi de la qualité de l'eau de la station d'épuration de Montpellier (STEP MAERA) dont le rejet se fait à 30 km en mer au large de Montpellier, dans la baie d'Aigues-Mortes. Melle RIVIERE explique que depuis 2013, le gestionnaire du site Natura 2000 à été intégré au comité de suivi de MAERA , cependant le comité de suivi ne s'est pas réuni depuis plusieurs années. Melle LABBÉ ajoute qu'après contact de la personne en charge de la restitution des résultats de suivi, aucune donnée n'a été transmise. Un point d'information sur la STEP de MAERA avait toutefois été prévu initialement à l'ordre du jour du COPIL.

Clôture du COPIL

Melle LABBÉ remercie l'ensemble des participants à ce cinquième Comité de Pilotage et leur donne rendez-vous l'an prochain, pour un bilan de la troisième année d'animation.